

PROGRAMME

2026 – 2032



*Une nouvelle équipe, une nouvelle approche,
pour un nouveau souffle à l'Arbresle !*

Un centre ville enfin désengorgé !

Le constat est unanime. L'Arbresle est asphyxiée par la circulation des poids lourds comme des voitures. Depuis plus de 40 ans, une unique solution est envisagée : la déviation.

Dans le cas – très hypothétique – où les pouvoirs publics débloqueraient un budget pour la réaliser, cette déviation ne serait pas en circulation avant 10 ans minimum !

Nous ne pouvons nous résoudre à attendre de sortir les camions du centre pour pouvoir y circuler en sécurité à pied ou à vélo. Vos retours de questionnaires démontrent qu'une partie de la population se sert de sa voiture faute d'alternatives sécurisées.

À COURT TERME

- **Obtenir une interdiction aux poids lourds en transit** de la Préfecture.
- **Réviser le plan de circulation.** Le trafic du centre-ville (hors axes départementaux) ne doit servir qu'à l'accès aux commerces et aux services. Nous nous en assurerons avec des mesures peu coûteuses, notamment pour éviter que la rue Charles de Gaulle (côté place de la République) soit utilisée comme raccourci entre la route de Paris et la rue Gabriel Péri.
- **Militer pour l'extension du tram-train.** Les habitants des communes de la vallée de la Brévenne traversent L'Arbresle pour prendre le train à Lozanne ou à Lentilly où le stationnement est gratuit. Nous comptons rouvrir les négociations avec Gares et Connexions pour obtenir la gratuité du parking de la gare de L'Arbresle, et son ouverture aux usagers occasionnels. Cependant, il ne faut pas qu'il devienne un 'aimant' qui appellerait davantage de véhicules... Ainsi, permettre aux usagers de monter dans le train en amont de Sain-Bel réduirait le flux continu de véhicules qui sillonnent la vallée matin et soir, en passant fatalement par le centre de notre commune.
- **Encourager et accompagner les habitants vers des alternatives à la voiture pour les trajets de moins de 5 km** afin de réduire le volume général de trafic (modes doux, covoiturage, autopartage, etc.).

À MOYEN TERME

- **Réaliser une étude de marché, éventuellement élargie à tout le territoire de la CCPA, pour introduire un système d'autopartage de type CITIZ.** Ces véhicules partagés peuvent éviter le recours à une deuxième voiture. Ceci représenterait une économie considérable pour les foyers, et réduirait les besoins en stationnement sur la commune.
- **Une fois la nouvelle école des Mollières construite, redessiner la carte scolaire** pour limiter l'engorgement du centre-ville aux horaires d'entrées et de sorties d'écoles, et équilibrer les effectifs et la mixité entre les deux groupes scolaires.

À LONG TERME

- **Créer une passerelle piétonne en parallèle du pont de la Madeleine (côté gare).** Ceci permettrait d'enlever le trottoir de ce côté-là, et agrandir (pour sécuriser) le trottoir côté bartabac, et d'éviter les face-à-face des camions, fluidifiant ainsi la circulation.
- **Optimiser le transport de desserte via la CCPA** (qui a la compétence Développement Économique). Se concerter avec les entreprises de la zone de la Ponchonnière et plus loin dans la vallée de la Brévenne, considérées comme de la desserte locale, pour étudier les besoins et les solutions alternatives (horaires décalés, regroupement de livraisons intra-entreprises...). **CCPA**

● Une ville où tout le monde peut se déplacer en sécurité !

Dans la continuité des actions pour désengorger le centre-ville, nous souhaitons permettre à toutes et tous de circuler en sécurité dans toute la ville, quelque soit son mode de déplacement.

Pour ce faire, notre priorité est de réaliser un audit de la ville en termes de circulation des piétons, des personnes à mobilité réduite (PMR), des familles, des voitures, des cyclistes, trottinettes (etc.) **en y associant tous les acteurs du territoire** : habitantes et habitants, représentants des commerçants, services de la Mairie, élus et experts associatifs, etc.

À COURT TERME

- **Réviser le plan de circulation** (voir *Un centre ville enfin désengorgé*, plus haut).
- **Faciliter les déplacements piétons** : passages piétons manquants ou à déplacer, trottoirs abîmés ou dangereux, accès PMR, augmenter les zones piétonnes, aménager et flécher des itinéraires supplémentaires, avec indication de la distance et du temps de marche, promouvoir et développer l'accompagnement scolaire piéton ('pédibus').
- **Aménager des zones apaisées, auditer et améliorer le mobilier urbain, et tester le « centre-ville sans voitures » un weekend par mois.**
- **En concertation avec la commune d'Éveux, solliciter la CCPA pour repenser les abords de la Gare SNCF.** Le comportement des piétons depuis la rue Sémard et vers la passerelle de la Brévenne ayant changé depuis que l'accès aux quais se fait par la passerelle SNCF et non plus par l'escalier sous les voies. Réduire la vitesse des voitures qui descendent d'Eveux (passer en zone 20). **CCPA**
- **Demander l'introduction des bornes de vélos en libre service (Vel'par),** via la CCPA. **CCPA**
- **Maintenir et développer la navette du vendredi,** éventuellement en mutualisant les minibus des associations pour un service amélioré à moindre coût. En plus de la desserte du marché, cela permettrait de transporter les résidents de la Madeleine et d'autres aînés aux séances senior du cinéma le Strapontin (Sain-Bel) le jeudi, ainsi qu'aux spectacles de la saison culturelle. D'autres utilisations sont envisageables en lien avec le CCAS.
- **Solliciter le SYTRAL pour améliorer la desserte de France Travail par les transports en commun.** La desserte depuis L'Arbresle est déjà inadéquate hors heures de pointe, sans parler des autres communes du territoire dont L'Arbresle est leur agence la plus proche. Nous demanderons le rajout d'un arrêt spécifique devant France Travail, pour faciliter l'accès des PMR notamment.

À MOYEN TERME

- **Apaiser les grands axes en rompant les lignes droites par des aménagements paysagers**, pour inciter à ralentir et sécuriser les cheminements piétons
- **Mettre en oeuvre une liaison piétonne de la salle Claude Terrasse au centre-ville** (distance : 300 m), permettant que le parking du stade serve de parking de rabattement
- **Transformer la navette du vendredi en une navette intercommunale de desserte de tous les marchés des villages avoisinants**, gérée par la CCPA et le SYTRAL **CCPA**
- **Suggérer l'introduction d'un défi mobilités** (comme les Familles Zéro Déchets) via la CCPA pour sensibiliser à la réduction de l'utilisation de la voiture individuelle. **CCPA**

À LONG TERME

- **Développer un réseau cyclable continu** pour que l'on puisse relier tous les quartiers de la commune, ainsi que vers la gare et les villages voisins.

● Une ville portée par sa vie culturelle

À COURT TERME

- **Développer les actions culturelles gratuites dans tout l'espace public**, favorables à la découverte, à la cohésion et à la mixité.
- **Valoriser le rôle de la médiathèque** comme lieu de lecture, mais aussi comme véritable espace de vie, de rencontres et d'échanges entre générations.
- **Élargir la saison culturelle pour y inclure des conférences scientifiques (etc.)** et en favoriser l'accès.
- **Pérenniser et développer L'Arbresle Plage.**
- **Renforcer les liens entre les écoles, le service culture et les associations.**

À MOYEN TERME

- **Permettre une utilisation plus régulière de l'amphithéâtre de la place Sapéon** en le dotant d'un voile pare-pluie et pare-soleil.
- **Instaurer un samedi musical par mois pour animer les rues commerçantes du centre-ville**, en partenariat avec l'association des commerçants et le Comité des fêtes.
- **Encourager la présence artistique sur le territoire** (mise à disposition de locaux, occupations temporaires, événements publics à la résidence autonomie de la Madeleine) **et développer l'art dans l'espace public.**
- **Soutenir la mise en place de covoiturage solidaire** pour se rendre aux événements communaux et/ou lors des spectacles de la saison culturelle mutualisée, notamment lorsqu'ils ont lieu dans les autres communes.
- **Renforcer les coopérations avec les communes voisines** pour l'organisation d'événements phares.

● Une ville au top de sa forme physique !

Parce que le sport, c'est la santé, l'émancipation et la cohésion sociale, nous voulons :

À COURT TERME

- **Garantir l'accès au Sport pour toutes et tous**, par un soutien particulier aux associations sportives qui s'engagent sur l'égalité, la lutte contre les préjugés, l'accès aux personnes aux ressources limitées, entre autres.
- **Agir au niveau de la CCPA pour le soutien au Sport adapté et au Sport Santé pour toute et tous**, y compris dans les établissements pour personnes âgées ou handicapées. **CCPA**

À MOYEN TERME

- **Offrir des espaces de pratiques sportives ouvertes à toutes et tous**, en créant par exemple un parcours santé, un pump track et un terrain de tennis-padel.
- **Fédérer les associations sportives autour d'une « Semaine du Sport »** aux vacances du printemps, pour les faire découvrir aux familles et encourager la prise de licence dans un des clubs de la ville.

● Une ville qui soutient et fédère sa vitalité associative

Nous soutiendrons l'action des associations locales sous l'angle financier et logistique mais pas seulement. Nous comptons également :

À COURT-MOYEN TERME

- **Promouvoir et encourager les pratiques durables et inclusives dans les associations**, ainsi que la formation des jeunes à l'encadrement.
- **Soutenir la création d'un lieu phare associatif, culturel et artistique.**
- **Faire évoluer le pôle associatif de la commune vers un office municipal de coordination des associations locales**, qui puisse les orienter dans leurs démarches, les aider à répondre à des appels à projet, à identifier les instances susceptibles d'octroyer des subventions, etc.
- **Encourager la rencontre, le partage d'expériences et la mutualisation des ressources** entre les acteurs associatifs.

● Une ville qui soutient ses commerces

En 2024, en France, les commerces de centre-ville ne réalisent plus que 11 % du chiffre d'affaires du commerce de détail, contre 67 % pour les magasins de périphérie et 11 % pour la vente en ligne (IVC) (source : Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires). Nos commerçants sont des acteurs économiques essentiels à la vitalité et l'attractivité de notre commune. **Nous serons à leurs côtés pour faire face aux changements de comportement des consommateurs et sensibiliser ces derniers à leurs choix de consommation.**

À COURT TERME

- **S'appuyer sur le futur Plan Local d'Urbanisme et sur le droit de préemption commerciale**, pour attirer les commerces souhaités.
- **Etudier les différents dispositifs qui permettent d'acquérir et/ou réhabiliter des locaux commerciaux**, par exemple une foncière locale.
- **Sensibiliser les consommateurs et consommatrices aux impacts du e-commerce** sur le centre-bourg.

À MOYEN TERME

- **Renforcer notre rôle de centralité** en s'appuyant sur la politique de développement économique de la CCPA dont c'est la compétence. **CCPA**

● Une ville qui protège

Vivre en sécurité est un droit pour chaque habitante et chaque habitant. A L'Arbresle, les données objectives (Ministère de l'intérieur, gendarmerie nationale) ne montrent pas une aggravation de l'insécurité, dont le taux reste faible comparativement aux chiffres départementaux et nationaux. Toutefois, cette préoccupation est présente chez de nombreux citoyens. Nous ne faisons pas de la vidéo-surveillance la réponse première au sentiment d'insécurité éprouvé par certains.

Notre priorité, c'est l'humain sur le terrain et la cohésion sociale.

À COURT TERME

- **Activer le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance pour analyser l'usage, le coût, et l'efficacité des caméras de surveillance** installée par l'équipe actuelle, afin d'évaluer la pertinence de la mise en place de la 2e phase d'installation de caméras. Et ce, en associant citoyens, police municipale et gendarmerie.
- **S'inspirer du travail du Mouvement d'Action Non-violente pour engager un dialogue** dans un but de prévention de la délinquance.

À MOYEN TERME

- **Maintenir la régulation de la vitesse (30km/h partout) afin de lutter contre le sentiment d'insécurité chez les piétons et cyclistes**, et charger la police municipale de faire davantage respecter le code de la route (y compris pour les vélos et les trottinettes).

VIVABLE À L'HEURE DES BOULEVERSEMENTS CLIMATIQUES

Les chiffres sont sans appel : la région connaît déjà +2,1°C de réchauffement moyen depuis les années 60, +3,5°C l'été (source : Région AURA, MétéoFrance). Nous devons toutes et tous nous mobiliser pour préparer notre commune et protéger ses habitants à cette évolution. **Pour cela, il nous faut collectivement réduire notre impact sur le climat, sur la biodiversité, et oeuvrer à notre adaptation. Nous porterons des politiques qui seront inclusives et socialement justes.**

Plus de nature en ville

Contre les canicules à répétition, l'arbre est notre meilleur allié, alors que la chaussée, les trottoirs, les bâtiments, stockent et restituent la chaleur. L'Arbresle est une ville très minérale, particulièrement au centre-bourg. **Nous nous efforcerons de ramener le maximum de nature en ville et de renaturer au maximum les sols, pour qu'ils puissent absorber davantage d'eau pluviale.**

À COURT TERME

- **Préserver et entretenir le Val des Chenevières**, poumon vert à proximité du centre-ville.
- **Planter des arbres partout où c'est possible**, pour ombrager les rues, absorber la pollution et créer des îlots de fraîcheur.
- **Protéger les arbres existants**, y compris de l'abattage chez les particuliers.
- **Avec l'accompagnement d'associations expertes, choisir des essences locales et utiles aux insectes pollinisateurs** lors des plantations de la commune. Partager les informations avec les habitants pour leurs propres plantations.
- **Créer des trames vertes entre jardins privés et publics** pour la circulation de la petite faune menacée (hérissons, amphibiens...)

À MOYEN TERME

- **Établir un Atlas de Biodiversité Communale (ABC)**, pour mieux connaître, préserver et valoriser la biodiversité locale, et en tenir compte dans les démarches d'aménagement et de gestion.
- **Poursuivre la démarche « permis de végétaliser »** amorcée par le budget participatif en 2025
- **Valoriser les zones pentues de la commune ("balmes")** pour accentuer leur rôle de réservoirs de biodiversité.
- **Installer un parc à chiens**, où ils puissent s'ébattre librement sans déranger d'autres utilisateurs des espaces verts.

● Une ville consciente de la valeur de l'eau

Nous souhaitons engager toute la commune dans une démarche de sobriété des usages de l'eau potable et de récupération maximale des eaux pluviales, que ce soit par infiltration des sols ou par stockage.

À COURT TERME

- Favoriser l'accès à des espaces de rafraîchissement au centre-ville (par exemple : brumisateurs), y compris en facilitant l'accès aux rivières.

À MOYEN TERME

- Protéger et partager avec équité la ressource en eau potable, instaurer une tarification progressive de l'eau.
- Réutiliser autant que possible les eaux pluviales et usées, par exemple pour alimenter les toilettes des bâtiments municipaux.
- Récupérer et filtrer l'eau du centre aquatique lors des vidanges régulières pour s'en servir au nettoyage des rues, pratique qui a déjà fait ses preuves dans d'autres villes. **CCPA**

● Une ville qui adapte son bâti

Adapter les bâtiments de la commune à la transition énergétique est un choix moral mais également économique. De plus, accompagner les habitants dans cette transition peut permettre de réduire les inégalités sociales.

Bâtiments communaux

À COURT OU MOYEN TERME

- Établir un schéma directeur bâtiminaire pour avoir une réflexion globale sur les bâtiments communaux, dont les écoles : leur état, leurs usages, leur consommation énergétique, leur rénovation thermique (face au froid comme à la chaleur), leur entretien.
- Anticiper et prioriser les investissements de la commune sur plusieurs années via un plan pluriannuel d'investissements (PPI), permettant ainsi d'identifier les marges de manoeuvre et de lisser l'éventuel recours à l'emprunt.
- Soutenir l'émergence de la matériauthèque – qu'elle soit alimentée par les services techniques municipaux, et que les services puissent s'y alimenter aussi – et nous engager au réemploi de matériaux dès que ce sera possible.

Bâtiments de particuliers

À COURT TERME

- Étudier la possibilité de créer une coopérative d'achat d'énergie pour diminuer le coût pour les habitantes et les habitants.

À LONG TERME

- Appuyer les actions qui permettent de lutter contre la précarité thermique estivale et hivernale via la CCPA, notamment auprès des bailleurs sociaux et par le biais d'aides aux particuliers. S'appuyer sur la maison France Services pour aider les habitants à démêler les multiples dispositifs et aides auxquels ils peuvent prétendre. **CCPA**

● Une ville qui prend soin de son espace public

À COURT TERME

- Repenser la quantité, la qualité et l'emplacement du mobilier urbain (bancs, poubelles, signalétique) pour le rendre plus pratique et plus agréable.
- Changer de modèle des poubelles de trottoir afin de permettre le tri des déchets courants.
- Devenir une Ville Zéro Mégot.
- Étudier un service de collecte d'encombrants.
- Mener une campagne de nettoyage de tags.
- Veiller à ce que la réorganisation de la collecte des déchets, suite à l'introduction du tri des déchets organiques, n'entraîne pas une dégradation du cadre de vie (incivismes, hygiène).

S'emparer du Plan Local d'Urbanisme pour penser le futur

La révision en cours du Plan Local d'Urbanisme (PLU) prendra fin pendant le mandat à venir. Nous comptons nous appuyer dessus pour :

- Sanctuariser des mesures de préservation et de développement des espaces verts.
- Préfigurer de potentielles pistes cyclables et cheminements piétons.
- Protéger la faune, pour éviter l'artificialisation des sols.
- Améliorer la qualité thermique des bâtiments publics et privés.
- Et pour mieux accompagner nos commerces.

RICHE DE SA DIVERSITÉ

● Une ville où les jeunes ont toute leur place

À COURT TERME

- **Associer les enfants et les jeunes aux décisions qui les concernent**, les impliquer dans l'élaboration de la politique jeunesse, en s'appuyant sur un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) réinventé et sur la MJC.
- **Créer un Conseil municipal des Enfants (CME)** qui réunira des enfants / représentants des élèves des 3 écoles élémentaires, ils pourront ainsi participer activement à la gestion de leur environnement et à la prise de décision sur des questions qui les concernent.
- **Réviser la tarification des cantines scolaires et des activités périscolaires** dans un objectif d'accès équitable pour tous.
- **Favoriser l'accès des enfants à la nature, à la culture, aux sports.**
- **Expérimenter un budget participatif des enfants** dans les écoles communales.
- **En concertation avec les familles, améliorer voire déplacer les aires de jeux existants**, en créer des nouvelles si souhaité.

À MOYEN TERME

- **Faciliter et sécuriser leurs déplacements autonomes** dans la ville.
- **Proposer un lieu calme pour réviser, étudier** en dehors des horaires de la médiathèque.
- **Continuer à promouvoir l'apprentissage de la pratique du vélo** dans les écoles.
- **Engager nos écoles dans des démarches globales de développement durable** pour obtenir le label E3D du ministère de l'Education nationale.
- **Sensibiliser les acteurs économiques locaux (PME, commerces...)** à l'accueil des jeunes Arbreslois pour leurs stages de 3e et de 2nde.
- **Transformer les cours d'école en "cours-jardin"**.

Une nouvelle école élémentaire aux Mollières : des bénéfices pour toute la commune

Des études sont en cours pour remplacer le bâtiment actuel par une école d'une plus grande capacité, plus fonctionnelle et aux normes d'accessibilité.

À COURT TERME

- Pour nous, il est impératif de privilégier la solution la plus sobre pour le foncier et la plus à même de protéger les enfants des fortes chaleurs.

→ *La suite page suivante*

Une nouvelle école élémentaire aux Mollières : des bénéfices pour toute la commune *(suite)*

- En coopération avec les associations et les enseignants, **nous optimiserons les usages de ce nouveau bâtiment en dehors des temps scolaires** (usage associatif, MJC-centre de loisirs, etc.).

À MOYEN TERME

- Nous y voyons aussi l'occasion de **redessiner la carte scolaire, pour répartir autrement les élèves entre les deux groupes scolaires**. Objectifs : une mixité plus équilibrée et une réduction du trafic automobile en centre-ville aux heures de pointe.
- **Etudier la possibilité d'utiliser le bâtiment de la maternelle actuelle pour la MJC/Centre Social** (mais aussi la Maison Charlet, plus central).

À LONG TERME

- Nous étudierons la possibilité de **créer une cuisine centrale municipale pour que les repas de nos enfants soient préparés sur place avec des produits locaux**, et qu'elle bénéficie aussi à d'autres usages communaux (Foyer-résidence de la Madeleine, crèches, portage à domicile), en garantissant un prix des repas accessible.

● Une ville qui renforce les liens entre les habitantes et les habitants

À COURT TERME

- **Soutenir le tissu associatif** pour plus d'animations et événements interculturels, intergénérationnels et entre les quartiers.
- **Organiser des moments de rencontres musicales, littéraires, ludiques** où se rencontreront toutes les générations : des tout-petits aux seniors en passant par les écoliers.
- **Initier et soutenir des initiatives d'habitat partagé, intergénérationnel et solidaire.** **CCPA**
- **Renforcer les liens entre le Foyer-Résidence de la Madeleine et la crèche Pause Tendresse.**
- **Impulser la fête des voisins** dans les quartiers où elle ne se fait pas.

À MOYEN TERME

- **Mettre en place un compagnonnage aînés /jeunes**, via des chantiers intergénérationnels, pour permettre la valorisation et la transmission des savoirs et lutter contre l'isolement.

● Une ville qui prend soin des plus vulnérables

A L'Arbresle, 23% des mineurs vivent sous le seuil de pauvreté, soit 413 enfants (Source : CAF), et 30% des ménages avec enfants sont des familles monoparentales, souvent plus exposées à la précarité. **Nous souhaitons renforcer la présence et la qualité de l'accompagnement social à L'Arbresle pour répondre à ces besoins spécifiques.**

À COURT TERME

- Déployer une veille municipale pour les personnes en risque d'exclusion.
- Encourager la CCPA à s'engager dans une démarche Territoire Zéro Chômeur Longue Durée. CCPA
- Offrir du répit ou du soutien aux jeunes parents, aux parents solos, aux malades, aux personnes en situation de handicap, aux aidants, voire des nouveaux habitants, pour prévenir ou rompre l'isolement (entre autre en élargissant les bénéficiaires de Solid'Arbresle).

Nos mesures pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

- Élargir les actions du CCAS vers d'autres publics (familles, jeunes), avec un budget plus conséquent et la participation accrue d'associations représentant les minorités.
- Élargir l'éventail des domaines et des initiatives de prévention.
- Mener une vraie lutte contre l'exclusion et pour l'accès aux droits (diminuer le non-recours).
- Impulser la création d'une Épicerie Solidaire, en complément des associations caritatives existantes.
- Participer financièrement, via le CCAS, au coût du panier de l'AMAP pour les personnes à faibles ressources.
- Contribuer à la réflexion sur la sécurité sociale de l'alimentation.
- Élargir les conditions de prise en charge par la Mutuelle communale, en comparaison avec celle de la Région, voire convaincre la CCPA de l'intérêt d'une mutuelle intercommunale. CCPA
- Mettre en place des ateliers Bien vieillir / prévention des chutes - financement possible par CARSAT etc.
- Associer pleinement le Conseil local de la parentalité et le Conseil local de la Santé mentale (CCPA) à notre action sociale. CCPA

Face aux défis auxquels nous sommes tous confrontés, nous faisons le pari de la coopération et de l'intelligence collective. Le pouvoir, les initiatives, les décisions et les actions doivent être partagés entre institution publique, élus, acteurs locaux, citoyens et citoyennes. **Ce dialogue, nous en sommes convaincus, sera fécond, source d'émergence de nouvelles idées et de propositions à débattre et à réaliser.**

● Une ville qui consulte davantage

À COURT TERME

- **Multiplier les rencontres publiques entre les Arbreslois et l'équipe municipale** sur l'ensemble des sujets qui concernent la vie de la Commune : projets immobiliers, de logement, vie culturelle, associative et sportive, etc.
- **Vous consulter pour recueillir vos avis sur les sujets qui vous concernent**, en vous donnant la parole de façon élargie / ouverte (tout âge et nationalité confondu).
- **Poursuivre l'utilisation du Budget participatif** afin que vous décidiez d'actions qui amélioreront votre quotidien.
- **Ouvrir certaines commissions thématiques (dites extra-municipales) à la population.**
- **Faire émerger et vivre des comités de quartiers.**

● Une ville qui communique davantage

À COURT TERME

- **Accroître la périodicité de L'Arbresle Info**, source précieuse d'informations pour 75% des répondants à notre questionnaire.
- **Fournir un agenda** qui regroupe les événements municipaux et associatifs.
- **Étudier comment garantir une réponse aux questions des citoyens** quel que soit le canal utilisé pour les poser (mail direct à l'élu, mail 'accueil', téléphone...).
- **Permettre l'abonnement à une newsletter** par courriel, en complément de L'Arbresle Info, pour des informations plus fréquentes et réactives.
- **Promouvoir l'application smartphone Panneau Pocket** pour communiquer sur l'actualité municipale et associative.

À MOYEN TERME

- **Moderniser le site internet** pour faciliter la recherche d'informations et en améliorer son accessibilité, avec une version audio du site ainsi que du bulletin municipal.
- **Retransmettre les séances du Conseil Municipal en vidéo.**

● Une ville qui s'appuie sur votre vécu pour transformer les quartiers

À MOYEN-LONG TERME

- Nous serons présents et nous accompagnerons **la rénovation du quartier du Chambard, en accentuant le lien avec le centre-ville** : logement, accessibilité, transport, carte scolaire, commerces, vie du quartier (culturelle, associative, sportive...)
- En concertation, **promouvoir un aménagement durable du quartier des Vernays**, avec des choix architecturaux et urbanistiques visant à faciliter la liaison piétonne avec le centre-ville.

UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE

● Un Conseil Municipal transparent et efficace

- Dans le cadre du règlement du Conseil Municipal, **faire signer par chaque élu.e une charte qui pose un cadre éthique**, la charte actuelle n'étant qu'informatrice.
- **Repenser les différentes délégations**, assurer un lien efficace et transparent avec les autres élus.
- **Organiser des séminaires en début de mandat pour permettre une prise de fonction plus rapide** et confortable de tous les nouveaux élus, qu'ils soient issus de la majorité ou des minorités.
- **Établir un vrai dialogue avec les agents municipaux** pour réagir efficacement aux remontées de terrain.

● Un budget raisonné et lucide

La baisse des dotations de l'Etat, et donc de l'argent dont dispose la commune, nécessite une approche plus proactive et créative pour maintenir les investissements nécessaires, sans pour autant endetter la commune.

- **Créer une cellule dédiée pour identifier et solliciter de nouvelles aides.**
- **Mettre à plat le budget en début de mandat** pour mieux aligner les dépenses avec nos priorités, identifiant les économies possibles, à qualité de service égale.
- **Exploiter davantage les dispositifs existants pour éviter le recours à des bureaux d'étude coûteux.**
- **Intensifier la collaboration avec des collectivités partenaires** (Département, Région, Syndicat Ouest Lyonnais...) pour s'emparer des outils déjà opérationnels.
- **Assurer une veille budgétaire sur nos capacités de financement** et adapter notre programme en conséquence.
- **Renégocier les emprunts bancaires en cours** dans le but d'obtenir de meilleurs taux, tout en cherchant les contrats les plus éthiques possible.